

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 24/09/2012

Réception par le Prefet : 24/09/2012

Publication : 28/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-9-6-2

Séance du vendredi 21 septembre 2012

CONSTRUCTION NEUVE, RÉNOVATION OU EXTENSION DE BÂTIMENTS EXISTANTS DANS LE CADRE DU PLAN DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ELEVAGE PMBE C244 DÉVELOPPEMENT RURAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport au budget primitif 2005 n° 2005/1-6°/06 du 10 décembre 2004 relatif à l'agriculture,
- VU le rapport DM1 2005 n° 2005/III – 6è/13 du 24 juin 2005 relatif au positionnement du Département concernant le « Plan Bâtiment » Etat,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

d'accorder aux trois exploitations agricoles ci-dessous, un total de subvention de 43 051,69 € (aide surplafond d'intégration paysagère incluse) pour la construction, la rénovation ou l'extension de bâtiments dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE), dont la répartition est la suivante :

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Subvention bâtiment	Aide surplafond	Total subvention CG68
DRU04070	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT EARL HAENNIG Joseph et Fils à GOMMERSDORF Construction bâtiment d'élevage vaches laitières	7 350,30	11 250,00	18 600,30
DRU04071	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT WINNINGER Didier à FULLEREN Extension bâtiment d'élevage vaches laitières	9 334,50	3 983,50	13 318,00
DRU04067	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT FADY Nicolas à REININGUE Construction d'un logement pour vaches allaitantes	9 334,50	1 798,89	11 133,39
			Total	43 051,69

Ces subventions sont versées à L'Agence de Services et de Paiement (ASP) par prélèvement du Programme C244, Chapitre 204 Fonction 74 Nature 204182, qui est chargée ensuite du paiement auprès des exploitants agricoles mentionnés ci-dessus.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 21 SEPTEMBRE 2012

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Subvention bâtiment	Aide surplafond	Total subvention CG68
DRU04070	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT EARL HAENNIG Joseph et Fils à GOMMERSDORF Construction bâtiment d'élevage vaches laitières	7 350,30	11 250,00	18 600,30
DRU04071	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT WINNINGER Didier à FULLEREN Extension bâtiment d'élevage vaches laitières	9 334,50	3 983,50	13 318,00
DRU04067	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT FADY Nicolas à REININGUE Construction d'un logement pour vaches allaitantes	9 334,50	1 798,89	11 133,39
			Total	43 051,69